



COMPTE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL

(Séance du 03 octobre 2023)

N° 2023_10_03_01

L'an deux mille vingt-trois le trois du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Le Maire, BONGIOVANNI Gérard.

Date de convocation : 26 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Présents : Mesdames, Messieurs : BONGIOVANNI, HUGON, VERBRUGGE, PAOLETTI, MARCHESI, DESMARET, JACQUELIN, DASTIS

Absents excusés : Mr DECON, Mme BOUARD et Mme BALLION (a donné procuration à Mr PAOLETTI),

Secrétaire de séance : Mr VERBRUGGE Frank

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes rendus des séances du 13 juin et du 8 aout 2023.

1 Renouvellement de la convention éclairage public avec le SDE 82

Notre contrat de maintenance arrivant à échéance cette année, nous avons donc la possibilité de transférer cette compétence éclairage public au SDE.

Deux possibilités s'offrent à nous :

Le transfert option 1, qui concerne uniquement l'investissement.

Le transfert option 2, qui concerne l'investissement, l'exploitation et la maintenance de l'éclairage.

Après informations complémentaires de notre délégué au SDE, je propose de délibérer sur l'option 2 que je mets au vote.

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

3 RPQS du SMEP

Il convient de délibérer sur le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Non Collectif avant le 31 décembre 2023.

Mr le maire poursuit en indiquant que pour info, le SMEP a approuvé lors de sa dernière séance le rapport relatif au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'exercice 2022.

INFOS DIVERSES :

- Tri à la source des Biodéchets à compter du 01/01/2024
-
- Prêt SDF pour des associations hors commune (GOUDOURVILLE)
-
- Ajout de 3 cases au colombarium de Colonges
-
- Elec distributeur à pain ??
-
- Contrat Ludo (du 1^{er} sept au 31 décembre 2023)
-
- Point sur la fin des travaux de réhabilitation du logement communal de l'ancienne école.
-
- Mise en service du puit du presbytère pour arrosage des massifs du village
-
- Démarrage du groupe de travail pour le site de la commune, lundi 16 octobre : 13h30 - 17h00
-
- Remplacement d'une des 2 VMC de la salle des fêtes
-
- Suites à ce jour des problématiques liées aux dernières inondations sur la commune
-
- Prolongations convention IME pour Luttringer Enzo jusqu'au 22 décembre 2023
-
- Visite grotte Cayron
-
- Recrutements saisonniers 2023 à la CC2R

QUESTIONS DIVERSES :

- Implantation de la fibre sur la commune, notamment aux Aymes.

Séance levée à 20h00
A Saint-Clair, le 12 octobre
Le Maire, Gérard BONGIOVANNI

